



Brexit : quelles conséquences d'un éventuel retrait pour l'Europe de la défense ?

Le 23 juin, les Britanniques seront amenés à prendre une décision majeure : voter in ou out de l'Union européenne (UE)¹. Si les conséquences économiques d'une telle action sont au cœur du débat relayé dans les médias, la question de la survie de la coopération des membres de l'UE en matière de défense se pose également. En effet, le Royaume-Uni possède l'une des armées les plus puissantes d'Europe et une sortie de la Communauté pourrait remettre en cause le fonctionnement des institutions de la Défense de l'UE.

L'apport actuel de la Grande-Bretagne

En 1998, l'accord franco-britannique de Saint-Malo marque le début d'une nouvelle politique de défense européenne. Grâce à l'apport de ces deux États en particulier, est instaurée en 1999 la politique européenne de sécurité et de défense, depuis remplacée par la Politique de sécurité et de défense commune (PSDC).

Aujourd'hui encore, la France et de la Grande-Bretagne sont les fers de lance de la défense de l'UE. D'un point de vue financier, l'apport britannique (calculé en fonction du PIB de chaque État) en 2015 représente 15,6% de l'ensemble des contributions des États membres à la PSDC. Sa participation au budget de l'Agence européenne de défense (AED) est de 4,3 millions d'euros sur un total de 30 millions².

Au niveau opérationnel, la participation de la Grande-Bretagne aux interventions extérieures de l'UE n'est pas constante. L'*European Union naval force (EUNAFVOR) Atalanta*, qui a pour objectif de contrer la piraterie en Somalie, est dirigée directement depuis le quartier général de Northwood en Angleterre. Toutefois, si elle participe à la gestion de cette opération extérieure (OPEX), son apport matériel et humain est à relativiser. Depuis 2008, la Grande-Bretagne n'a envoyé qu'un seul navire sur place avec une contribution ponctuelle à l'opération.

Vers la fin de la collaboration européenne de défense...

En cas de retrait de la Grande-Bretagne, la France deviendrait la seule puissance militaire possédant l'arme nucléaire de l'UE. Toutefois, la survie de la PSDC n'est pas forcément liée à un éventuel *Brexit*.

Pour assurer sa défense, l'UE s'appuie en effet régulièrement sur l'OTAN. Ces dernières années, c'est sous l'égide de la coopération Atlantique-Nord que les opérations en Libye ou au Mali ont été effectuées. Bien que la France et le Royaume-Uni aient été deux des principaux contributeurs de l'opération militaire *Harmattan*, la mission de l'UE est restée cantonnée au domaine humanitaire.

Actuellement, la PSDC manque de coopération et de moyens pour mettre en place des interventions militaires de grande ampleur. En outre, les États européens ont entrepris depuis le début des années 2000 une réduction constante de leur budget défense. À l'exception de la Grande-Bretagne, aucun pays ne consacre 2% de son PIB à sa politique militaire comme prévu par les directives de l'OTAN.

...Ou vers un renforcement de la coopération des États membres ?

Le Royaume-Uni, bien qu'instigateur d'une Europe de la Défense, ne souhaite pas que les outils de l'UE prévus dans ce domaine soient renforcés de manière significative. Par exemple, alors que la France appelait à la solidarité militaire des États membres à la suite des attentats de Paris, les Britanniques ont décidé d'apposer leur veto à l'augmentation du budget de l'AED. C'est encore le Royaume-Uni qui refuse systématiquement de créer un quartier général militaire commun à tous les États membres. Cette décision représente une perte de temps pour l'UE puisqu'elle nécessite de passer par les centres nationaux des États membres avant de lancer une OPEX.

Par conséquent, un départ de la Grande-Bretagne de l'UE pourrait avoir des avantages pour la PSDC d'autant plus que l'apport britannique à la défense européenne est faible. Au contraire de ses homologues allemand, français et russe, M. Cameron était absent lors des récentes négociations au sujet du conflit ukrainien qui ont abouti aux accords de Minsk. En outre, le Royaume-Uni se montre bien plus actif au sein de l'OTAN où il adopte régulièrement une attitude ouverte et progressiste.

La perspective d'un Brexit ne serait pas fatale à l'Europe de la défense. Au contraire, ce départ pourrait marquer le début d'une véritable coopération entre les États membres. Par ailleurs, même si le Royaume-Uni est amené à quitter l'UE, cela ne l'empêchera pas de participer aux OPEX sous mandat européen en concluant par exemple un partenariat à l'image de celui qui existe actuellement entre l'UE et la Suisse.

Ces propos ne reflètent que l'opinion de l'auteur.

1 La perspective d'un Brexit est réelle, un récent sondage donnait le *out* gagnant avec 53% des suffrages.

2 4,7 millions pour la France et 6,2 millions pour l'Allemagne.